



ROLLER HOCKEY CLUB

Le rocher coupé
Route de Meyssac
19100 Brive la Gaillarde

Procès-verbal de l'Assemblée générale

Le dimanche 1^{er} septembre 2024 à compter de 19 heures, les membres de l'association ROLLER HOCKEY CLUB se sont réunis au siège social en Assemblée Générale sur convocation du Président.

La convocation a été transmise à l'ensemble des licenciés par le système de communication SPORTEASY utilisé comme moyen de gestion des séances d'entraînements mais également en support de messagerie entre le bureau du club et ses licenciés.

L'assemblée a été présidée par M. CLUZEL Christophe, Président de l'association.

- Nombre d'adhérents au club : 101
- Nombre de personnes présentes : 17
- Nombre de personnes représentées : 19
- Nombre de personnes absentes : 65
- Total décisionnaires : 36

Le quorum de l'association a été atteint au regard des statuts du club (1/3 soit 34).

L'ordre du jour a été rappelé par le Président à savoir :

- Rapport moral et financier / Approbation du budget

1/ L'exercice comptable et le bilan financier ont été expliqués et détaillés par le trésorier. Ces documents sont à la disposition des licenciés qui le demanderont auprès d'un membre du bureau.

2/ Malgré la participation de 10€ / joueur / match joué en championnat Régio, cette somme n'a pas permis de couvrir en totalité les frais de déplacements de l'année de Régio. Ce financement est reconduit pour l'année prochaine.

Le budget présenté a été approuvé par l'assemblée présente. Il est consultable, auprès du trésorier, à la demande des licenciés sans difficulté.

- Point sur le nombre de licenciés

Le nombre de licenciés a augmenté considérablement, notamment sur 2 catégories : l'école de patinage & le roller hockey mineur. Il est le résultat de plusieurs facteurs :

1/ La participation du club aux éditions "sports dans ma ville" à BLG et "ColorAssos" à M/C.,

2/ Le bouche à oreille de l'école de patinage,

2/ les nombreuses licences $\frac{1}{2}$ saison des licenciés du BHC,

3/ la fidélisation des licenciés.

- Bilan sportif

L'équipe engagée en "Régio" a réalisé une nouvelle saison remarquable en se qualifiant pour les phases finales en poule "Haute".

- Projection saison 2024 / 2025

Le club a réinscrit une équipe en Championnat Régio cette saison. La compétition en Championnat est un élément moteur dans la motivation des licenciés, en termes de visibilité.

Des licenciés du club de TULLE devraient également rejoindre les rangs de la régio.

- Evolution tarifaire saison 2024 / 2025

Les licences de l'ensemble des catégories ont été augmentées au regard de l'augmentation de la part fédérale et des coûts fixes du club ;

Toutefois, cette augmentation est minimes.

Le "Pass Sport" est reconduit. Charge au secrétaire de réaliser les démarches.

- La démission du bureau actuel

Conformément aux statuts, le bureau actuel est démissionnaire.

Aucune personne représentée n'a fait savoir sa candidature au bureau.

Un tour de table a été réalisé pour intégrer le nouveau bureau.

Les personnes présentes ci-dessous se portent volontaires :

M. CLUZEL Christophe, M. DOS REIS Christophe, & M. PELAUDEIX Frédéric.
Ces 3 personnes précisent à l'auditoire qu'elles ne se représenteront pas l'année prochaine. De facto, ils demandent à ce que les licenciés se mobilisent pour préparer la suite pour la saison 2025/2026.

Cette liste est validée et élue à l'unanimité.

- Election du Président par les membres du bureau et répartition des postes et responsabilités :
 - - M. CLUZEL Christophe, PRESIDENT
 - - M. DOS REIS Christophe, TRESORIER
 - - M. PELAUDEIX Frédéric, SECRETAIRE

Les personnes suivantes sont dénommées ''membres actifs'' de l'association :

- CHAMPOUGNY Eric (responsable de la salle et organisation des séances d'entraînements)
- CHAMPOUGNY Eriann (responsable du matériel)
- CARROZ François (associé aux entraînements en cas de besoin)
- CHARLEY Jérémy (poursuite de la gestion du site internet du club)

- Ces personnes exerceront leur fonction conformément aux statuts pour une durée de 1 an.
- Cette résolution est adoptée à la majorité.

- Souscription et adhésion :

La reprise des entraînements pour toutes les catégories est fixée au vendredi 13 septembre 2024.

Les licenciés doivent remettre un dossier d'inscription COMPLET (formulaire d'inscription, certificat médical si besoin et cotisation) avant la fin septembre et seront autorisés à pratiquer. Il en va du respect mutuel mais surtout engage la responsabilité du club.

Les profils ''SPORTEASY' seront supprimés après la 1^{ère} séance

Les licenciés de l'année N-1 en seront informés.

Les profils seront recréés au fur et à mesure des inscriptions.

Ce mode opératoire permettra de mettre à jour les fiches individuelles

''sportEasy'' (numéro de téléphone, adresse courriel électronique) et de n'avoir sur les échanges QUE les licenciés de l'année en cours.

QUESTIONS DIVERSES :

Collectif présent : inquiétude sur le nombre de joueurs repartant en Régio la saison prochaine

Réponse du bureau : A ce jour et d'après le sondage réalisé, l'effectif est suffisant pour s'inscrire ; on compte, en plus : le retour d'un ancien licencié de BRIVE, 1 joueur de TULLE souhaite également se joindre à Brive.

Nous sommes également en discussion avec PERIGUEUX et TULLE pour une entente Régio et ainsi récupérer quelques joueurs supplémentaires afin de palier à la situation qui se présentera forcément (absences de Maric, Eriann, Max)

Collectif présent : L'articulation de 2 créneaux d'entraînement est-il reconduit ?

Réponse du bureau : Cette articulation semble satisfaire les licenciés présents à l'AG. De même, aucune remontée négative n'a été formulée. De plus, cela permet de recentrer les effectifs sur les 2 créneaux existant que sont les mardis et les dimanches.

Toutefois, le créneau du vendredi est maintenu pour les adultes les semaines où l'équipe "Régio" joue le dimanche.

Un nouveau point sera fait lors de l'AG de fin de saison 24/25 ; rien n'est figé et la situation peut évoluer au regard des doléances des licenciés.

Collectif présent : Le propriétaire (et licencié membre actif) sollicite pour que des licenciés se rendent disponibles occasionnellement afin de réaliser des travaux d'entretien du site, le changement de bâches.

Réponse du bureau : Les licenciés n'étant majoritairement pas sur Brive, il est impératif de prévoir ce type d'intervention. Les licenciés répondent favorablement mais il faut le prévoir.

Il est dressé le procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le secrétaire de séance désigné.

A BRIVE LA GAILLARDE, le 01.09.2024

Le Président de séance
Christophe CLUZEL

ROLLER HOCKEY BRIVE
Le rocher Coupé Rte de MEYSSAC
19100 BRIVE LA GAILLARDE
www.rollerhockeybrive.com
Siret:803 377 084 00014

Le secrétaire de séance
Frédéric PELAUDEIX

ROLLER HOCKEY BRIVE
Le rocher Coupé Rte de MEYSSAC
19100 BRIVE LA GAILLARDE
www.rollerhockeybrive.com
Siret:803 377 084 00014